



## Problème avec un locataire

Par **SEVILLANE**, le 12/06/2014 à 18:12

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse** EST CE QUE CES LOCATAIRES ONT LE DROIT, DE PERCER LE MUR EXTERIEUR DE NOTRE IMMEUBLE SITUE SUR UNE GRANDE AVENUE, AFIN DE POSER DES GROS PANNEAUX EN PERÇANT CE MUR ET VISSER DES GROSSES VIS POUR Y METTRE QUOI ???? NOUS ALLONS VOIR LA SUITE ; ET SANS M'EN INFORMER PAS PLUS QU'A MON FILS QUI VIS DANS UNE AUTRE AILE DE LA MAISON :AVANT DE SE LANCER DANS CE GROS CHANTIER;, PAR COURRIER, ET ATTENDRE NOTRE REPONSE.[fluo]/[fluo]rnne suis propriétaire d'un grand garage 340M2, avec mes 2 enfants ainsi que d'un grand bureau, sur une avenue tres grande de la gare a AGDErnA l'origine depuis trois génération " AUTOCARS SERRES, et agence de voyage,La DAME qui gerer ce garage "peugeot depuis 14ans et avec laquelle nous avons passer des années en toute amitiés apris sa retraite et a ceder son bail a ces 2 enfants.rnL y a un bail 3 6 9.rnsurprise Hier, j'ai été informer par des voisins surpris.Je m'y suis rendu hier et leurs ais demandai ce qu'ils faisaient ils font des travaux sur les murs extérieurs ainsi que sur les 2 façades de l'agence de "voyage" qu'ils occupent comme leur bureau. sAns m'en avoir informée, pas plus qu'a mes enfants. A la question que je leur ais posé, qu'ils ne m'en avait pas informer, ils m'ont repondu, qu'ils payaient le loyer et qu'il avait le droit de faire ces arrangements sans être obliger de m'en parler, LES NOMBREUX TROUS ET ORIFICE SUR LESQUELS ILS METTENT DES BARRES DE METAL, ENDOMMAGES, BIEN SUR LE MUR, SUR LEQUEL I Y A NOTRE TERRASSE a l'ETAGE LE LONG DE NOTRE CUISINE ET SEJOUR.rnJ'ai consulter ce matin un huissier de justice, qui doit s'y rendre la semaine prochaine;rnQu'en pensez vous ???rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le 12/06/2014 à 18:48

Bonjournil est inutile de rédiger votre texte en majuscules. Signe d'agressivitéInutile également de poser deux fois le même sujet qui a été regroupé sur celui-ci